

## Conseil municipal de BEAUVAI

### Procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 octobre à 20h00, le Conseil municipal légalement convoqué le 29 septembre 2025 s'est réuni à la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur NETZER Dominique, Maire, en session ordinaire publique.

- En exercice : 10
- Présents : 10
- Votants : 10

M. Thierry JEAN a été nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents :** M. NETZER Dominique, Mme HOLTZAPPEL Geneviève, Mme BOUTELET Martine, Mme Estelle JANICKI, M. LEGEAY Sébastien, M. JEAN Thierry, M. LEREAU-FRANÇOIS Mathieu, M. DEHAIL-HELLEUX Grégory, M. MARÉCHAL Sébastien, M. OZCAN Bulent

#### **Absents :**

Séance ouverte à 20h00

#### **Ordre du jour**

##### **Délibérations :**

- Budget-décisions modificatives-chapitre 16 et 20
- AEP Syndicat du Percher RQPS

##### **Informations :**

- Bilan EP 2024 - TE61
- TE61 travaux 2025
- Martine-CR réunion secteur 7 TE 61
- Travaux voirie 2025

##### **Divers :**

- Élection municipale 2026

## Délibérations :

### Décisions modificatives

Capital emprunt – dépense investissement

Article 21538 réseau numérique	Article 1641 capital emprunt
-3 000,00 €	3 000,00 €

Maîtrise d'œuvre TE 61 - dépense investissement

Article 2131 église	Article 204 MO TE61
-3 000,00 €	3 000,00 €

### AEP Syndicat du Percher RQPS

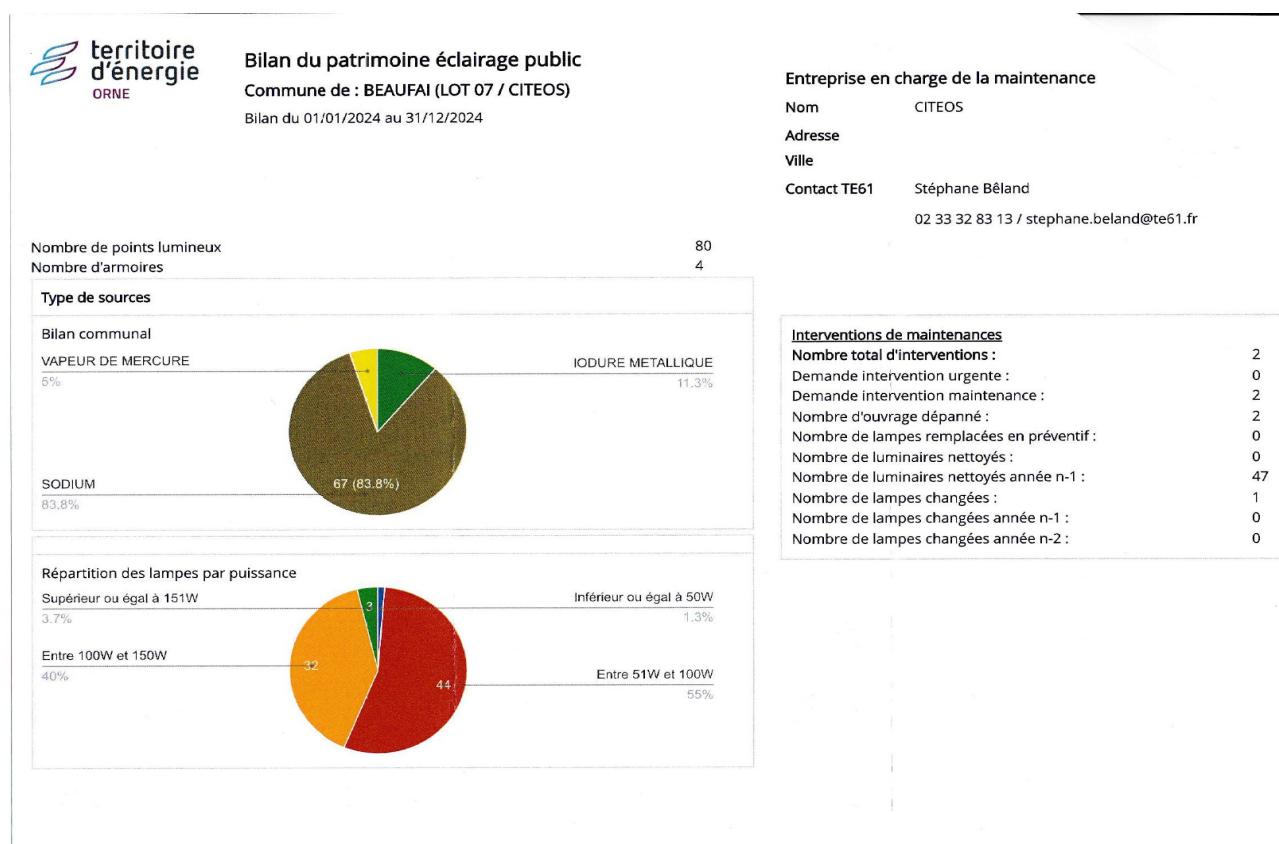
Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable du syndicat du Percher est présenté au Conseil municipal.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, il est consultable sur le site internet de la commune - [beaufai.fr](http://beaufai.fr) -

### Informations :

#### Bilan éclairage public

L'entreprise CITEOS mandatée par le TE61 en charge de l'éclairage public est intervenue récemment sur la commune, l'ensemble des mâts d'éclairage a été nettoyé, et une vérification complète des installations a été réalisée afin d'assurer leur bon fonctionnement et leur sécurité.



## TE61 travaux 2025

399 615 € de travaux réalisés sur la commune (détail ci-dessous)

### Bilan travaux TE 61

#### Effacement réseau edf et Télécom

L'Hermitage	BT – MT	EP	ORANGE GC	ORANGE câblage	TOTAL	FCTVA	Commune
TE 61	274 820 €	3 094 €			277 914 €		
Commune		6 291 €	29 374 €	1 254 €	36 919 €	5 482 €	31 437 €
	274 820 €	8 056 €	29 374 €	1 254 €	313 504 €		

#### Chemin de Launay

TE 61	65 842 €			65 842 €		
Commune			10 977 €	472 €	11 449 €	1 700 €
					77 291 €	9 749 €

#### Éclairage public

#### Le Bourg- LED (À VENIR)

TE 61	10 941 €		10 941 €		
Commune	6 291 €		6 291 €	2 559 €	3 732 €
	17 232 €			17 232 €	

354 697 €  
TE 61  
  
44 918 €  
BEAUFAI

399 615 €

## TE61 réunion secteur 7

Martine Boutelet a assisté à la réunion du secteur 7 dont dépend Beaufai.

Les financements pour l'effacement des réseaux sont de plus en plus difficiles à obtenir.

Sur les chantiers d'effacement des réseaux, il est aussi évoqué les délais (bien trop longs) d'interventions de l'opérateur téléphonique ORANGE pour câblage et dépose des supports.

## Travaux voirie 2025

La CDC doit entreprendre des travaux de voirie sur :

- La voie communale N°205 (*devant la salle communale*)- revêtement enrobé
- La voie communale N°201 (route de l'Aubette)-revêtement enrobé
- Réfection trottoir Route de Livet, au droit du terrain logement communal

## Divers

- M. Couvin se propose de faire un diagnostic sur l'état des abat-son du clocher de l'église.
- Au lieu-dit « La Carrière », le TE61 envisage la mise en souterrain du réseau EDF basse tension, compris les branchements des particuliers.

## Élection municipale 2026

Le maire Dominique NETZER informe le Conseil municipal de son intention de conduire une liste pour le prochain mandat, il propose à chacun de faire part de son choix.

- Se représentent : M. NETZER Dominique, Mme BOUTELET Martine, M. LEGEAY Sébastien, M. JEAN Thierry, M. LEREAU-FRANÇOIS Mathieu
- Arrêtent : Mme HOLTZAPPEL Geneviève, Mme Estelle JANICKI, M. DEHAIL-HELLEUX Grégory, M. MARÉCHAL Sébastien , M. OZCAN Bulent

La prochaine élection se fera au scrutin de liste avec parité hommes-femmes

La ou les listes devront compter 11 membres + éventuellement 2 membres suppléants, un minimum de 9 membres sera autorisé.

**Le secrétaire de séance**

signé Thierry JEAN

**le maire,**

signé Dominique NETZER